



**PAUL BOVY – 1170 AUBONNE – Rue de l'Ouriette 179**

Fabrique de clôtures, imprégnation, scierie, tuteurs, caisserie

Tél : +41 (0)21 808 63 33

Fax : +41 (0)21 808 68 70

[www.paulbovy.ch](http://www.paulbovy.ch)

[info@paulbovy.ch](mailto:info@paulbovy.ch)

TVA n° 196 876

- 1 -

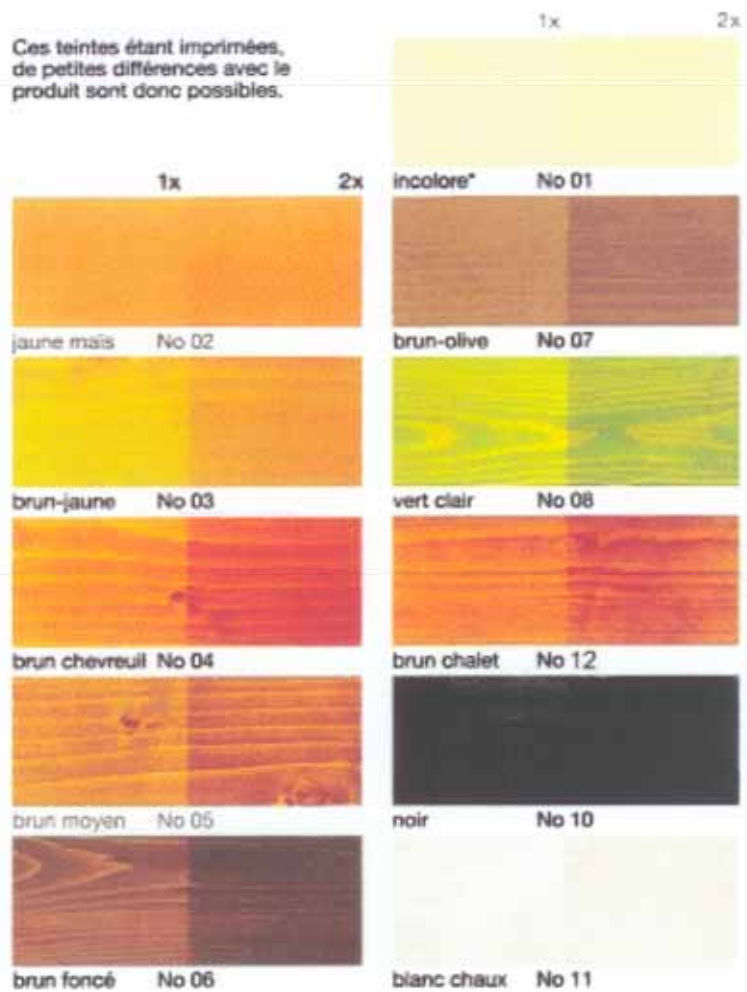
## TABLE DES MATIERES (ORDRE ALPHABETIQUE)

Pages		Pages	
8	Adresses/horaires	4	Lévislasur imprégnation (traitement du bois)
3	Antihydro traitement du bois	3	Stabilo FFF (traitement du bois)
2	Glacis (traitement du bois)	3	Téoma (traitement du bois)
8	Horaires	5 à 7	Traitements du bois (imprégnation sous pression et autres traitements du bois)
5 à 7	Imprégnation sous pression vert ou brun	2	Teintes du Glacis

# Glacis pour bois

## Gamme de teintes

Ces teintes étant imprimées, de petites différences avec le produit sont donc possibles.





### ANTIHYDRO DE PENTOL

Application de finition, incolore à pores ouverts, extrêmement hydrofuge, pour des bois exposés aux intempéries ou imprégnés sous pression.

Application : pinceau Rendement : 7 à 12 m<sup>2</sup> au litre selon la base

Classe de toxicité : libre

**Prix  
\* le litre \***

25.00 litres (1 bidon)

5.00 litres (1 bidon)

1.00 litre (1 boîte)

La taxe COV (Taxe sur les Composés Organiques Volatils), obligatoire, est comprise dans nos prix.

### STABILO FFF DE PENTOL

Imprégnation et fond incolore spécialement conçu pour les fenêtres de qualité FFF et également couche de fond pour GLACIS. Protège contre le retrait et la dilatation. Action préventive insecticide, fongicide et anti-bleu.

Application : pistolet et pinceau

Rendement : environ 10 m<sup>2</sup> au l<sup>t</sup> Classe de toxicité : libre

Lignum : Labels de qualité B + P + Ip

**Prix  
\* le litre \***

200.00 litres (1 bidon)

25.00 litres (1 bidon)

5.00 litres (1 bidon)

1.00 litre (1 bidon)

La taxe COV (Taxe sur les Composés Organiques Volatils), obligatoire, est comprise dans nos prix.

### TEOMA D'IMPRANOL

Application pour une finition satinée, couleur claire, pour des bois exposés aux intempéries ou imprégnés sous pression. Application : pinceau

Rendement : 8 m<sup>2</sup> au litre pour 2 couches

**Prix  
\* le litre \***

2.50 litres (1 bidon)

**\* la boîte \***

0.75 litres (1 boîte)

La taxe COV (Taxe sur les Composés Organiques Volatils), obligatoire, est comprise dans nos prix.



### GLACIS POUR BOIS DE PENTOL

Diluable à l'eau, sans biocide, à base de résines alkydes. Pour le traitement décoratif du bois à l'extérieur et à l'intérieur. Application : pistolet et pinceau Rendement : environ 8 à 10 m<sup>2</sup> au litre Classe de toxicité : libre

**Prix**  
**\* le litre \***

20.00 litres (1 bidon)

5.00 litres (1 bidon)

**Prix**  
**\* la boîte \***

0.75 litres (1 boîte)

#### Teintes disponibles :

\* 01 = incolore pour l'intérieur      \* 05 = brun moyen      09 = orange  
02 = jaune maïs      06 = brun foncé      10 = noir  
\* 03 = brun-jaune      07 = brun-olive      \* 11 = blanc-chaux  
\* 04 = brun chevreuil      08 = vert clair      \* 12 = brun chalet

La taxe COV (Taxe sur les Composés Organiques Volatils), obligatoire, est comprise dans nos prix.

### LEVISLASUR IMPREGNATION

Pour bois. A faible émission de solvant, exempt de pentachlorophénol, respirant, très pénétrant, résistant, régénère les bois présentant du grisaillement, fongicide anti-bleu, anti-U.V., ne s'écaille pas, très facile à appliquer, ne coule pas, entretien aisé. APPLICATION : brosse, rouleau ou éventuellement pistolet

**Prix**  
**\* le litre \***

RENDEMENT : 1<sup>ère</sup> couche 10-13 m<sup>2</sup> au litre  
2<sup>ème</sup> couche 16-20 m<sup>2</sup> au litre

Classification : Famille I, classe 4a

5.00 lt (1 bidon), incolore

1.00 lt (1 bidon), incolore

La taxe COV (Taxe sur les Composés Organiques Volatils), obligatoire, est comprise dans nos prix.



**Imprégnation sous pression au sel CCO \*vert\***

Classe		Prix * le m3 *
1	0.000 m3 à 0.249 m3	
2	0.250 m3 à 0.499 m3	
3	0.500 m3 à 0.749 m3	
4	0.750 m3 à 0.999 m3	
5	1.000 m3 à 9.999 m3	
6	10.000 m3 à 14.999 m3	
7	15.000 m3 à 29.999 m3	
8	30.000 m3 et plus	

**Imprégnation sous pression au sel CCO \*brun\* :**

		* le m3 *
1	0.000 m3 à 0.249 m3	
2	0.250 m3 à 0.499 m3	
3	0.500 m3 à 0.749 m3	
4	0.750 m3 à 0.999 m3	
5	1.000 m3 à 9.999 m3	
6	10.000 m3 à 14.999 m3	
7	15.000 m3 à 29.999 m3	
8	30.000 m3 et plus	

**Imprégnation sous pression au sel CCO \*vert + brun\***

		* le m3 *
1	0.000 m3 à 0.249 m3	
2	0.250 m3 à 0.499 m3	
3	0.500 m3 à 0.749 m3	
4	0.750 m3 à 0.999 m3	
5	1.000 m3 à 9.999 m3	
6	10.000 m3 à 14.999 m3	
7	15.000 m3 à 29.999 m3	
8	30.000 m3 et plus	

**Tarif minimum**

\* le tout \*

Tarif minimum pour une imprégnation

**PRODUIT D'IMPREGNATION**

Description	* le litre *
Liquide, pour application au pinceau ou trempage dose d'application : 1 litre pour 10 m2 environ :	vert brun

Nous vous recommandons de vous référer aux diverses prescriptions inscrites aux deux pages suivantes

Prix départ fabrique en francs suisses – Catalogue n°080201

TVA 7.6% comprise, prix valables dès 01.02.2008 sous réserve de modifications



**PRESCRIPTIONS DIVERSES RELATIVES A L'IMPREGNATION SOUS PRESSION**

Les bois nous seront amenés **non embâtonnés**, en ballots cerclés.

Dimensions maximums : Largeur 105 x Haut 105 x Long 650 cm

Suite à un dépôt prolongé de bois imprégné, nous nous verrons dans l'obligation de percevoir une taxe journalière de stockage équivalente à 5 % du coût de l'imprégnation à façon, mais au minimum Frs 10.00, ceci dès le 5<sup>ème</sup> jour à dater de notre avis. (Samedis, dimanches et vacances non compris).

Toute notre production porte la date du jour de son imprégnation, généralement sur le bas de la palette pour les fabrications courantes. Pour les commandes spéciales, celles-ci ne sont pas datées, mais en principe présentent chez nous sitôt l'imprégnation terminée. Sur demande, nous pouvons vous remettre la fiche de contrôle de l'imprégnation vous concernant.

Il est **important** que ces bois subissent un temps de séchage selon le barème ci-dessous, tout spécialement pour les bois qui seront en contact direct avec le terrain : tuteurs, rondins pour retenue de terre, piquets de clôtures, etc... Durée de fixation des sels :

Températures ambiantes	Durée de séchage	Températures ambiantes	Durée de séchage
5 °	16 semaines	60 °	42 heures
10 °	8 semaines	70 °	21 heures
20 °	4 semaines	80 °	10 ½ heures
30 °	2 semaines	90 °	5 heures
40 °	1 semaine	100 °	2 ½ heures
50 °	3 ½ jours		

(Données approximatives)

Températures ambiantes = températures constantes de l'endroit où est stockée la marchandise imprégnée, valables pour du bois bien aéré.

Les propriétés d'une imprégnation sont acquises uniquement si les conditions ci-dessus ont été respectées. Nous vous rendons également attentifs que si la durée du séchage n'est pas respectée, cela peut entraîner des coulures (par exemple sur les murs ou le dallage, etc...).

**En cas de coulures**, nous vous conseillons d'utiliser de l'hydrogène super oxyde ou de l'eau de Javel pour le nettoyage.

Concernant **la teinte** : Nous vous rendons attentifs que c'est une imprégnation et non de la peinture.

**\* vert \*** : A la sortie de l'autoclave, le produit injecté donne une teinte plutôt jaune. Par temps froid et humide, en l'absence de soleil, cette teinte aura tendance à tirer sur le brun.

Par contre, par temps chaud et avec beaucoup de soleil, la couleur tournera assez rapidement au vert olive. Une fois bien ressuyé, le bois ne changera plus de couleur (verdâtre ou brunâtre) durant 4 à 5 ans, exposé au soleil ou pas. Pour nous, il est impossible de remédier à ce phénomène.

**\* brun \*** : Le produit de base reste le même et nous y ajoutons un pigment pour la teinte. Elle peut varier sensiblement d'une imprégnation à l'autre, selon qu'il s'agisse de lames ou de charpente, de bois bruts ou rabotés, selon la durée de la pression, etc... Le produit de base pénètre plus ou moins profondément, que le bois soit brut ou raboté. Quant au pigment brun, sa pénétration est différente et plus difficile, 2 à 3 mm, ce qui fait que lorsqu'on découpe un bois imprégné brun, la tranche apparaîtra comme du bois nature, malgré le produit de base à l'intérieur.

Concernant le séchage, le bois sera entreposé bien aéré, à l'abri du soleil (sinon la couleur aura tendance à virer au vert) et surtout de la pluie. Après quelques années, le bois imprégné brun se délave et a tendance à tourner au gris-brun voir gris-vert.



#### IMPREGNATION SOUS PRESSION (SUITE)

Nous n'imprégnons pas les bois lamellés-collés, sauf approbation écrite de votre part et de celle de votre fournisseur de colle. Compte tenu des explications susmentionnées, nous déclinons toutes responsabilités relatives aux différences de teintes ou coulures, ou en cas de problèmes avec des bois lamellés-collés.

Comme précautions face aux coulures, nous conseillons, après un séchage de quelques jours et selon la température, concernant du bois bien aéré, un lavage et un léger brossage (éventuellement avec de l'eau de savon) afin d'enlever les particules de sciure imbibées de produit, qui, aux premières pluies, se déposent sur les dalles, etc... et laissent des taches.

#### DESCRIPTION DU PRODUIT D'IMPREGNATION

Caractéristiques	Le sel CCO Liquide est un sel difficilement lessivable. Il protège préventivement et durablement contre les insectes, les champignons et même la moisissure. Le bois est coloré en vert ou brun après la fixation du sel.
Domaines d'application	Bois à l'extérieur, avec ou sans contact avec la terre, tels que piquets pour l'agriculture ou la viticulture, clôtures, poteaux, palissades, mâts, charpentes, planches, etc...
Séchage	Selon barème plus haut. Veiller qu'aucun composant du produit de protection du bois ne puisse s'infiltrer dans le sol, dans les eaux de surface ou dans la nappe phréatique pendant toute la durée de fixation.
Traitement ultérieur	Après séchage et fixation complète, le bois traité peut être recouvert avec le glacis pour bois Pentol ou autre lasure à base de résines alkydes.
Remarques spéciales	Eviter que le bois imprégné ne soit mis en contact direct avec un crépi ou des peintures calcaires. Les pièces en zinc doivent être protégées. Ne pas utiliser des ustensiles zingués.
Mesures de précaution	Les surfaces traitées ne doivent pas entrer en contact direct avec des denrées alimentaires. Ne pas appliquer sur du bois qui risque d'être léché ou rongé par le bétail.
Labels	LIGNUM : Labels de qualité B + E + Ip + P + W



**TELEPHONE – FAX - SITE INTERNET**

☎ depuis la Suisse : 021 808 63 33

☎ depuis l'Etranger : ++41 21 808 63 33

☎ depuis la Suisse : 021 808 68 70

☎ depuis l'Etranger : ++41 21 808 68 70

[www.paulbovy.ch](http://www.paulbovy.ch)

[info@paulbovy.ch](mailto:info@paulbovy.ch)

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi au Jeudi : de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : de 7h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Samedi : de 8h30 à 12h00 et l'après-midi fermé

**AU DEPARTEMENT SCIERIE - CAISSERIE, NOUS DISPOSONS EGALEMENT**

Caisses spéciales fermées pour envois maritimes

Palettes spéciales

Plancher brut ou raboté

Lames

Lambourdes

Lattes à tuiles

Carrelets

Charpente

Sciage à façon

Fagots de lignures

Couenneaux

Le bois massif peut rester sans traitement ou être imprégné sous pression vert ou brun.

## .. D'autres créations





**Conditions générales :**

Les conditions générales de vente et de livraison ci-dessous sont seules valables pour nos livraisons. Les conditions contraires ou particulières doivent être stipulées par écrit entre acheteur et vendeur. L'acceptation de la marchandise commandée vaut comme reconnaissance de ces conditions générales par le client. Pour les dispositions non prévues dans ces conditions générales, le Code des Obligations s'applique subsidiairement. Toutes mentions manuscrites ou imprimées figurant sur les documents de l'acheteur ne peuvent être opposées à nos conditions générales et particulières, le fait de passer commande impliquant l'acceptation de celle-ci.

**Marchandise :** Nos articles du catalogue sont en sapin-épicéa, sauf indications contraires. Les articles imprégnés, le sont en autoclave sous pression.

**Prix :** Tous les prix sont en Francs Suisses (CHF) Ce(s) prix s'entend(ent) pour cette quantité totale commandée et prise en une seule fois. Les prix fixés lors de la commande font foi et sont entendus avec TVA.

**T.V.A.:** La TVA 7.6 % est comprise dans les prix indiqués, sauf indications contraires. Pour information : pour l'exportation, la TVA suisse comptée sera déduite lors du dédouanement (TVA inversée à déduire = le 7.0632 %) et vous devrez vous acquitter de la TVA de votre pays.

**Délai(s) de fabrication :** dès votre Confirmation de Commande écrite, par fax, par courrier postal ou par e-mail : ment. en page 1, plus temps de séchage après imprégnation selon feuille annexée (ce temps de séchage est à effectuer chez vous, car nous n'avons malheureusement pas la place de garder la marchandise). Les délais de fabrication et de livraison sont indiqués approximativement et sans engagement de notre part. Toute prétention à des dommages et intérêts par suite de non observation d'un délai de fabrication et/ou de livraison est exclue. Le délai de livraison indiqué par la maison Paul Bovy est indicatif et sans engagement. En cas d'impossibilité de respecter le délai, le client renonce à toute compensation par la maison Paul Bovy.

**Conditions de livraison :** prix départ fabrique – Aubonne. L'organisation et le paiement des transports sont à la charge de l'acheteur ainsi que pour l'exportation, le dédouanement et les frais s'y rapportant. Sur demande, nous effectuons les livraisons tarifées en fonction de la durée du déplacement ou du kilométrage. Le déchargement sera prévu à proximité du véhicule. Toutes manutentions supplémentaires manuelles ou avec le camion-grue seront facturées séparément.

**Annulation de commande :** Après la signature du bon pour accord ou la passation directe d'une commande, dans le cas où l'acheteur annule la commande ou refuse de prendre livraison de la marchandise dans un délai de 2 semaines dès que la marchandise est prête, une indemnité du montant total (TVA comprise) de la commande est due.

**Retour de marchandise :** La marchandise fabriquée en série, en parfait état, sera susceptible d'être reprise dans les 20 jours. Elle sera créditée sous déduction de 10% pour les frais occasionnés. La marchandise hors assortiment, coupée sur mesure ou fabriquée spécialement ne peut être reprise ou alors seulement aux conditions du fabricant.

**Mise en place de clôture, piquets, etc, supplément lors de la pose,** si nous rencontrons des difficultés pour planter les piquets ou autres (terrain trop sec ou caillouteux, racines, etc.), nous facturerons un supplément de CHF 90.00 /heure (TVA 7.6% comprise) pour le temps passé en plus.

**Réserve de propriété :** Nous restons propriétaire de la marchandise vendue, même travaillée ou revendue par le client jusqu'au paiement intégral du prix de la marchandise.

**Conditions de paiement :** Les factures sont payables à trente jours net, sans escompte. En cas de retard, un intérêt moratoire au taux du marché est dû et le client est responsable de tous les frais occasionnés par un paiement tardif. Le paiement de montant échus ne pourra en aucun cas être refusé. Si le client ne respecte pas les conditions de paiement ou s'il devient insolvable, toutes les créances deviennent exigibles quels que soient les termes convenus. Toutes déductions seront reportées en compte. Tout achat inférieur à CHF 100.00 se paie comptant, sinon la facture sera majorée d'une contribution aux frais de CHF 10.00. Pour des commandes supérieures à CHF 10'000.00 nous demandons le tiers du montant total de la commande pour que celle-ci soit prise en considération et débiter les travaux.

**Pour l'exportation** = Paiement net au comptant à la prise en charge de la marchandise ou paiement anticipé sur compte bancaire.

**Réclamations :** Le client ou le destinataire est tenu de vérifier la marchandise dès réception.

**Validité des offres de prix :** Trois mois à dater de l'offre.

Prix départ fabrique en francs suisses – Catalogue n°080201  
TVA 7.6% comprise, prix valables dès 01.02.2008 sous réserve de modifications